

de l'élasticité élevée, par rapport aux prix, de la demande exprimée par les voyageurs d'agrément.

- Il est très probable que les tarifs moyens diminuent en raison de l'augmentation du nombre de places offertes moyennant des tarifs à rabais. Les prix réels pourraient par contre ne pas évoluer. Au Canada et sur les parcours transfrontières, l'utilisation des tarifs à rabais se rapprochera de celle des États-Unis (90 pour cent).

- Les consommateurs tireront largement parti des la baisse des tarifs ou de l'amélioration du nombre de sièges offerts à rabais, du choix plus vaste d'itinéraires et de fréquences, et de l'amélioration des services, qui s'accompagnera d'une concurrence plus vive. Les consommateurs canadiens en profiteront plus que les voyageurs américains.

D. Incidences de la politique d'ouverture des espaces aériens transfrontières

Jusqu'à maintenant, nous avons examiné l'évolution probable du trafic dans le cadre d'une politique d'ouverture complète des espaces aériens, y compris l'échange intégral de droits de cabotage entre le Canada et les États-Unis. Dans la présente sous-section, nous exposons brièvement les conséquences probables d'un échange plus limité de droits avec les États-Unis. Cet exposé met l'accent sur *un régime transfrontière ouvert*, sans échange de droits de cabotage.